

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 9 (1947-1950)

Heft: 2

Rubrik: Compte rendu administratif pour l'année 1948

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

POUR L'ANNÉE 1948

Admissions et décès

La Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

M^{me} Roger DUCIMETIÈRE.

M^{lles} Eugénie DROZ, éditeur.

Agathe ROCHAT, étudiante.

La Société a eu le regret de perdre cinq membres effectifs :

MM. Georges WAGNIÈRE, ancien ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Rome, membre du 9 février 1911 au 28 avril 1919 et dès le 27 octobre 1943, décédé le 20 avril 1948 ; René CHARREY, reçu membre le 12 avril 1923, décédé le 27 août 1948 ; Antoine UHLMANN, administrateur, reçu membre le 22 novembre 1923, décédé le 5 août 1948 ; Edmond BOLESLAS (voir ci-dessous) ; Charles-A. ROCH (voir ci-dessous), et M^{me} Hélène CAMOLETTI, reçue membre le 10 octobre 1934, décédée le 9 décembre 1948.

Le nombre des membres de la Société était de 207 au 31 décembre 1948.

Edmond BOLESLAS, ancien président de la Cour de Justice, reçu membre le 1^{er} mai 1919, avait présenté à notre Société deux communications : le 8 novembre 1923, *Le palais de justice de Genève*, et le 24 mars 1938, *Pietro Giannone, son séjour à Genève, son arrestation à Vézenaz et la nomination des évêques de Sardaigne au XVIII^e siècle*. Il est décédé le 31 juillet 1948, âgé de 71 ans, quelques mois après avoir pris sa retraite de juge à la Cour.

Charles-Arnold ROCH, archiviste d'Etat honoraire, est décédé à Genève, le 11 novembre 1948. Né aux Eaux-Vives le 3 juillet 1877, il avait terminé ses études au Collège de Genève par deux maturités, classique et pédagogique, puis s'était inscrit à la Faculté des lettres où l'enseignement de Jean-Jacques Gourd avait attiré ses préférences vers l'étude de la philosophie, à laquelle il est toujours resté fidèle. Après avoir exercé des suppléances au Collège de Genève, il accepta un préceptorat en Egypte. C'est au retour de ce pays qu'il fut nommé commis à la chancellerie d'Etat de Genève. Ce poste le rapprochait

des Archives d'Etat, auxquelles il offre dès 1905 son concours ; il s'initie par ses propres moyens à la lecture des anciennes écritures et aux disciplines de l'histoire. Mais ce n'est que le 12 décembre 1911 qu'il est détaché aux Archives, pour la plus grande partie de son temps et, le 12 juillet 1913, qu'intervient sa nomination aux fonctions de commis aux Archives d'Etat, poste supprimé par le budget de 1887 et rétabli par la loi du 24 mai 1913. Cette désignation devait être le début d'une carrière de vingt-six années aux Archives. Sous-archiviste, le 25 janvier 1918, il est archiviste d'Etat le 29 janvier 1928. A sa retraite, le 29 septembre 1939, le Conseil d'Etat lui confère le titre d'archiviste d'Etat honoraire.

Aux Archives, Charles-A. Roch est, jusqu'en 1928, chargé plus spécialement du service de la salle de travail, ce qui ne l'empêche pas d'entreprendre et de poursuivre de longs travaux de classement, dont le plus important fut la mise en ordre et l'inventaire des dossiers de la première série des procès criminels, nos 5856 à 12.668 et 13.712 à 14.874, soit les années 1708-1773 et 1782-1786, puis avec la collaboration de M. John Denham, les nos 14.875 à 17.311, soit les années 1786-1793.

En qualité d'archiviste, il dirige la réception et l'organisation de nouveaux fonds, tels ceux des Juridictions pénales et de l'Instruction publique et voue ses soins à la gestion et au contrôle du chantier des chômeurs qui travaillent au profit des Archives d'Etat.

Les nombreuses recherches de Charles Roch sur les sujets les plus divers n'ont pas manqué d'enrichir la documentation des Archives, tant par les notes recueillies sur leur activité officielle que par les dossiers personnels qu'il leur a laissés. Il a en outre procédé au classement des importantes archives de Buren (cf. *Bulletin*, t. IV, p. 43-45) et à celui du fonds Boissier de Ruth, déposé aux Archives d'Etat.

Pendant toutes ces années, les préoccupations de Charles-A. Roch n'ont pas été uniquement accaparées par les Archives et les recherches historiques. Ses goûts et ses préférences se partageaient en de multiples intérêts, la musique, les arts, la philosophie, la pédagogie ; ils ont aussi démontré son désir d'être utile à des œuvres humanitaires et philanthropiques. C'est ainsi que, de 1922 à 1925, il assume les fonctions de secrétaire bénévole du bureau de Genève de Pro Juventute et qu'il collabore à la rédaction de l'*Ecolier genevois*. Etudiant avec méthode l'histoire postale, il s'intéresse vivement à la philatélie et acquiert en cette matière l'autorité d'un véritable expert. Membre fondateur en 1933 du Club philatélique et aéropostal de Genève, créateur et président de sa section des Jeunes, c'est grâce à ses relations avec cette association et à la générosité de ses membres, qu'une collection d'originaux et de reproductions de timbres cantonaux et fédéraux a pu être installée aux Archives d'Etat en 1935.

Après avoir pris sa retraite, il tint à participer, dans la mesure de ses forces et de ses moyens, à l'œuvre du Comité international de la Croix-Rouge. Du 9 octobre 1941 au 15 mars 1946, il assure le triage des timbres reçus par l'Agence centrale des prisonniers de guerre et organise chaque semaine les ventes au profit de la Croix-Rouge.

On se rendra compte par ces quelques notes trop brèves combien la vie de Charles-A. Roch fut remplie et utile. Mais ce *Bulletin* doit s'en tenir plus précisément à ses travaux historiques. Charles-A. Roch a présenté à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, dont il avait été reçu membre le 2 mai 1912, onze communications, dont plusieurs n'ont pas donné lieu à des publications. Il a également préparé l'édition d'un texte important, celui de la « Levée » perçue en 1464 sur les sept paroisses de la ville, qui est en fait le plus ancien recensement de la population genevoise. La copie qu'il avait établie de ce document (Archives d'Etat, Finances K.K.I.), comprend 2509 numéros. Malheureusement, Charles-A. Roch s'en tint à cette transcription et ne se décida point à donner à son manuscrit la dernière main en vue de son impression.

Il n'en accepta pas moins de se charger de la direction de la collaboration genevoise au *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* publié à Neuchâtel par la maison Attinger, pour les volumes I à IV (1921-1928) et rédigea un très grand nombre de notices relatives à Genève.

Ses autres publications historiques sont les suivantes :

La manufacture de porcelaine des Pâquis, Genève, 1787. Pierre Mulhauser et l'établissement de peinture sur porcelaine, Genève, 1795-1818. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1916, p. 154-162.

Un émailleur genevois du XVII^e siècle : Paul Prieur. — *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1919, p. 119-126.

La famille Le Coultre, originaire de Lisy sur Ourcq, du XVI^e au XX^e siècle. Etude. Notes. Documents. — Genève, 1919, 116 pages in-8.

Le sculpteur Jean Franceschi - Delonne et sa maquette d'un monument en l'honneur de Rousseau. — *Genava*, t. III, 1925, p. 343-346.

Les timbres de Genève. — *Livret du Congrès des Sociétés philatéliques suisses, Genève, 25 et 26 juin 1927*, p. 20-24.

Armoiries de familles genevoises. — *Le Léman*, 1^{re} année, (1929), p. 61-63.

Dans sa séance du 29 janvier 1948, la Société a élu membres correspondants :

MM. le général Georges CARTIER, président de l'Académie delphinale, à Chambéry.

Emile-G. LÉONARD, professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Arturo PASCAL, professeur au Lycée Massimo d'Azeglio à Turin.

Faits divers

PUBLICATIONS. — La Société a publié au mois de juin 1948 la première livraison du tome LX du *Bulletin*, datée : juillet 1946 — décembre 1947, et tirée à 500-exemplaires.

DONS. — La Société a reçu les dons suivants de :

Bibliothèque publique et universitaire : 23 broch. ; M. G. de Budé : 1 broch. ; Conseil d'Etat : 2 ex. de *Centenaire de la Constitution* ; MM. H. Delarue : 1 broch. ; François Gaillard : 1 broch. ; Frédéric Gardy : 2 fasc. ; Société jurassienne d'émulation : *Libre du Centenaire* ; Hoirie Rivoire : 43 vol. et 251 broch. catalogués en 1948 et 70 liasses de brochures genevoises enregistrées en 1948.

DIVERS. — La Société a participé le 20 janvier 1948, à la conférence de M. Germain CARNAT, intitulée : *Le fer à cheval dans l'histoire et l'archéologie* (avec projections lumineuses), conférence organisée par la Classe d'agriculture de la Société des arts.

La Société est entrée en échange de publications avec les sociétés suivantes :

Société des naturalistes et des archéologues de l'Ain, à Bourg ;

Historischer Verein für das Fürstentum Liechtenstein, à Vaduz ;

Massachusetts Historical Society, à Boston, Mass. ;

Institut of Historical Research, à Londres ;

et avec la revue *L'hellénisme contemporain*, à Athènes.

Communications

présentées à la Société en 1948

1197. — *Séance du 15 janvier 1948.*

Histoire de Céligny (avec projections lumineuses), par M. Guillaume FATIO.

Voir son Histoire de Céligny en préparation.

1198. — *Séance du 29 janvier 1948 (Assemblée générale).*

Rapport du président (M. Paul-F. GEISENDORF), du trésorier (M. Noël GENEQUAND) et du vérificateur des comptes (M. Albert RIVOIRE).

Les fouilles d'Entremont près d'Aix-en-Provence. Une capitale et un art indigène celto-ligures avant la conquête romaine (avec projections lumineuses). Par M. Robert AMBARD, directeur des fouilles.

Une douzaine de têtes, quelques torses, deux paires de cuisses, une trentaine de fragments de bras, un bas-relief, tel est l'apport plastique du site d'Entremont, près d'Aix-en-Provence, pour les années 1943, 1946 et 1947. Dès l'abord, plusieurs constatations s'imposent : ces fragments participent à la fois à l'art funéraire et à la représentation humaine idéaliste et réaliste. Jusqu'à maintenant on n'a pu relier les bras à leur buste ou à leurs mains ni reconstituer une seule statue complète. Les têtes retrouvées forment deux groupes : les têtes vivantes et les mortes. Les premières tendent au portrait : cheveux bouclés différemment ou ondulés, pomme d'Adam proéminente, etc. En revanche les sept têtes mortes (qui se caractérisent par les paupières mi-fermées ou par les yeux exorbités aux paupières closes) se différencient seulement suivant l'âge et le sexe. En outre, une main est posée sur chacune d'entre elles, sénile sur une tête de vieillard, féminine sur une tête de femme. M. Ambard explique ainsi ce geste : le défunt, héroïsé, dans l'attitude du repos, pose la main sur le simulacre ou la représentation de la mort, figurée par une tête coupée de même sexe et âge. Cette représentation funéraire, unique jusqu'à présent sous cette forme, peut être rapprochée de la représentation zoomorphe du « Cerbère » de Gênes et de l'animal (lion ou ours) d'Ibérie, qui posent une patte sur une tête morte.